



ASSISTANCE À DÉFINITION DE PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION FONCIÈRE EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE ZONES D'ACTIVITÉS Périphérie métropolitaine lyonnaise (69M / 01 / 38 / 69)

6ème Sens Immobilier, promoteur immobilier de rang national, développe des activités d'immobilier d'entreprise outre celles traditionnelles d'immobilier logement. Dans ce cadre, 6ème Sens Immobilier a confié à Condition Urbaine une mission d'assistance au développement en périphérie de la métropole lyonnaise. Cette collaboration autorise la conjugaison des savoir-faire du promoteur, des utilisateurs et de l'urbaniste en charge des implantations.

État d'avancement : 2018 - 2019 (achevé)

Maîtrise d'Ouvrage : 6ème Sens Immobilier
Référénte : Marion Aunier, Directrice du développement

Secteur / site d'étude :
Périphérie métropolitaine lyonnaise

Équipe projet : Condition Urbaine

Montant de mission : 3 600 € HT

Objectifs de la mission

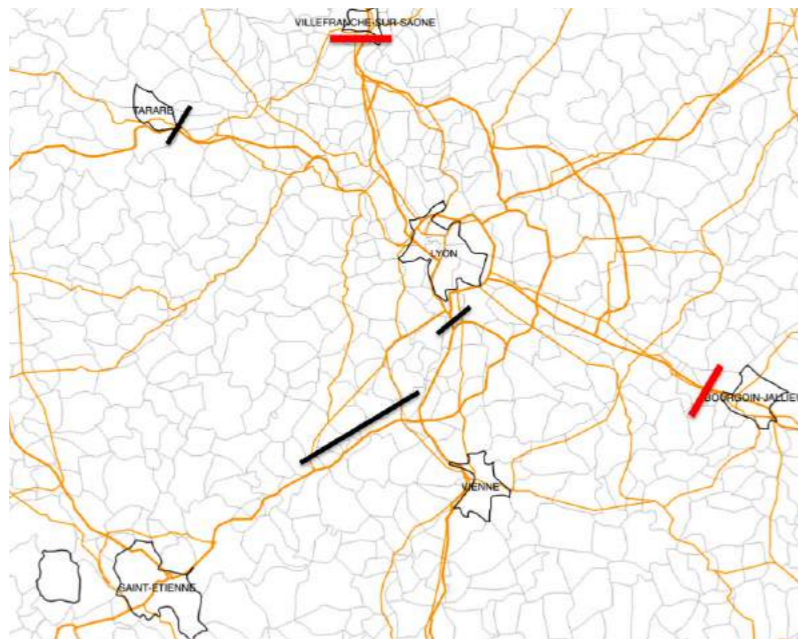
- Accompagner 6ème Sens Immobilier dans la définition des secteurs à enjeux industriels, tertiaires et logistiques ;
- Préciser les conditions de mise en compatibilité foncière, réglementaire et, le cas échéant, environnementale ;
- Faire évoluer les projets dans un cadre de concertation (collectivité / techniciens / utilisateurs).

Enjeux

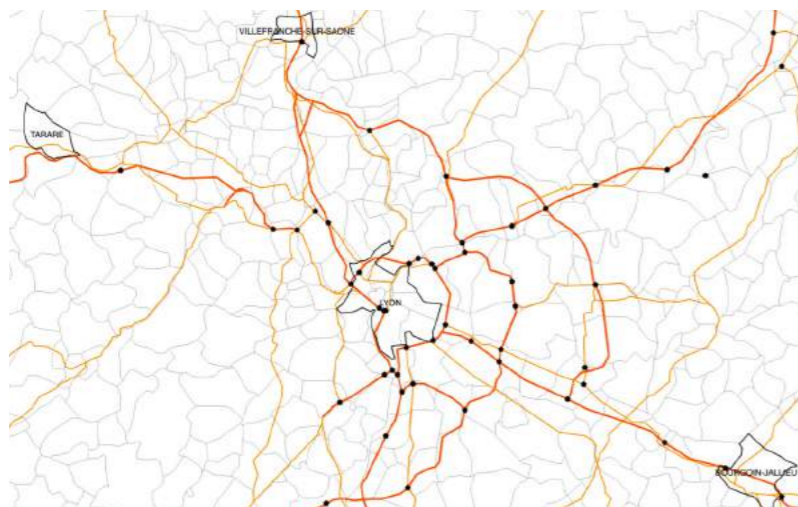
- Définir les axes de développement économique en périphérie de la métropole lyonnaise ;
- Mettre en corrélation les capacités des territoires avec les besoins des utilisateurs ;
- Optimiser les conditions d'implantation d'activités économiques.

Nos interventions

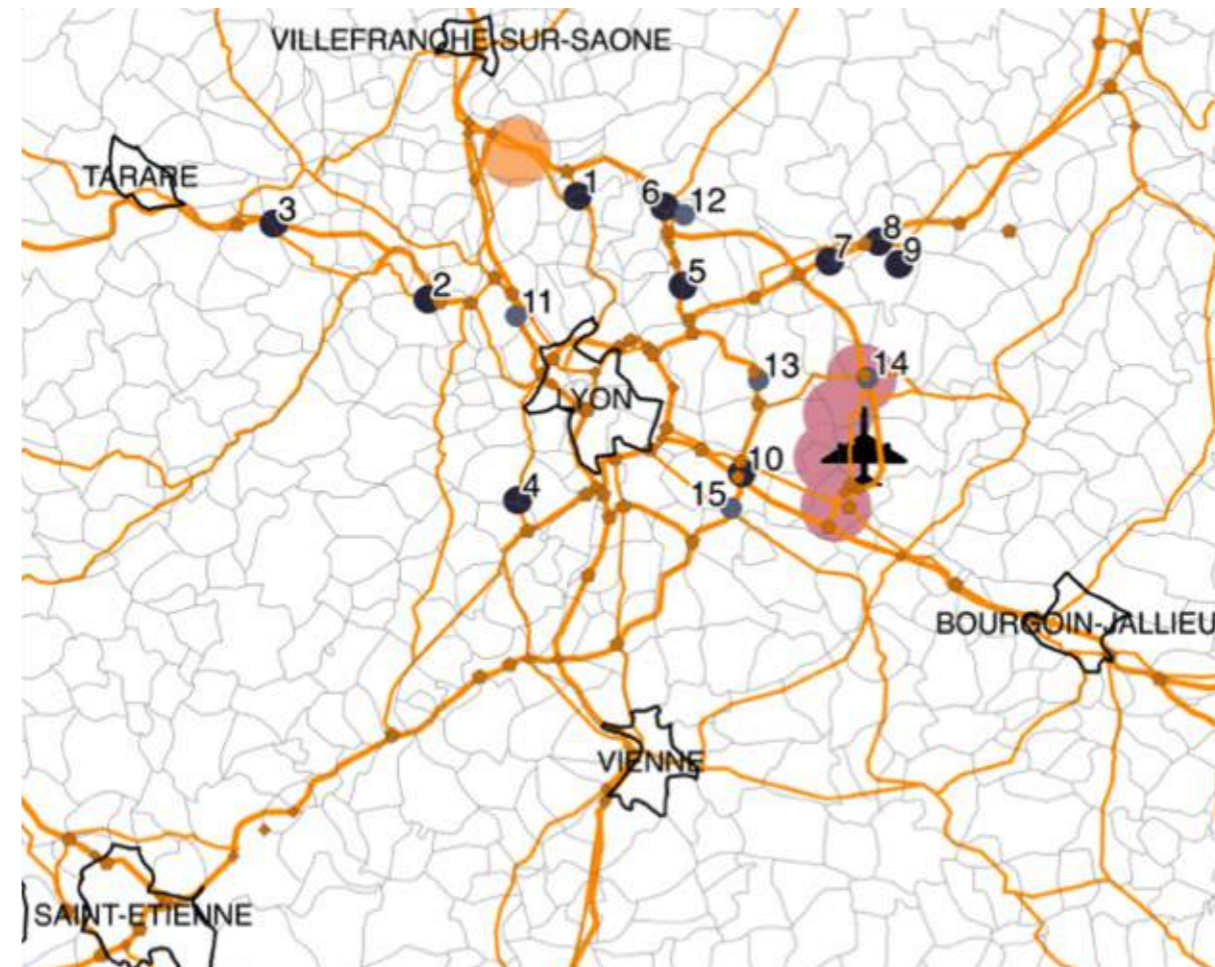
- Inventaire des tènements fonciers mobilisables au regard des besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ;
- Analyse des compatibilités marchés / usages ;
- Analyse des compatibilités réglementaires.



Délimitation du périmètre d'étude



Repérage des secteurs stratégiques



Identification et caractérisation de sites d'implantation potentiels